



Ministère de l'Équipement  
et de l'Entretien Routier



Groupe de la Banque Africaine  
de Développement



## PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA)

### Avis d'Appel d'Offres

IAS N° : 001/2022

Acheteur : *Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier*

Projet : *Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA)*

Intitulé du Marché : *Équipements pour la mise en place d'un système géoréférencé des contribuables (E-communes) dans les communes d'Abobo, Anyama, d'Adjamé, de Treichville et de Yopougon*

Pays : *Côte d'Ivoire*

Prêt N° : *2000200003154*

Méthode de passation de marché : *Appel d'Offres Ouvert (AOO)*

AOO N°: *F 32/2022*

Émis le : *15 février 2022*

1. Le *Gouvernement de la République de la Côte d'Ivoire* a reçu un prêt auprès de la *Banque Africaine de Développement (BAD)* pour couvrir le coût du **Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA)**, et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture d'équipements pour la mise en place d'un système géoréférencé des contribuables (E-communes) dans les communes d'Abobo, Anyama, d'Adjamé, de Treichville et de Yopougon.
2. L'Agence de Gestion des Routes, représentée par la Cellule de Coordination du PTUA, sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir un logiciel E-commune dans les communes d'Abobo, d'Anyama, d'Adjamé, de Yopougon et de Treichville.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres (AOI) ouvert telle que définie dans le Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, Edition Octobre 2015, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Coordination du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA) ; *Voir M. OUATTARA Issa (Coordonnateur du PTUA) et M. PEYENA Bosso (Responsable des Acquisitions)* et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail **les jours ouvrables (lundi au vendredi) de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures.**
5. Le Dossier d'Appel d'offres en *français* peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cinquante mille francs CFA (50 000 FCFA) ou soixante-seize euros et deux cent vingt-cinq centimes (76.225 €)**. La méthode de paiement sera *le chèque ou l'espèce*. Le dossier d'appel d'offres sera retiré sur place et non envoyé par courrier express.
6. Les offres doivent être remises à ***l'adresse N°1*** ci-dessous au plus tard le ***30 mars 2022 à 9 heures Temps Universel***. La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas autorisée*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à ***l'adresse N° 2*** mentionnée ci-dessous le ***30 mars 2022 à 10 heures Temps Universel***.
7. Les offres doivent être accompagnées d'*une Garantie de l'offre*, pour un montant de dix millions (10 000 000) de Francs CFA.
8. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
9. Le Marché issu du présent Appel d'Offres est en lot unique et sera passé sur Prix Unitaires.
10. Le présent Appel d'Offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment l'ordonnance N° 2019-679 du 24 JUILLET 2019 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application.
11. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

**Adresse N°1 :**

*Cellule de Coordination du PTUA (AGEROUTE), Secrétariat de la Cellule de Coordination du PTUA - Abidjan, Cocody-Riviera II Eglise Sainte Famille, lot N° 2904, Îlot N° 242, Secrétariat de la Cellule de Coordination du PTUA - Tél: (225) 27 22 51 01 51 – Cel : 05 05 30 24 66 / 05 05 30 24 95*  
*Site web: [www.ageroute.ci](http://www.ageroute.ci) - Email : [ageroute@ageroute.ci](mailto:ageroute@ageroute.ci) et copie à [isouattara@ageroute.ci](mailto:isouattara@ageroute.ci) et [bopeyena@ageroute.ci](mailto:bopeyena@ageroute.ci)*

**Adresse N°2 :**

*Cellule de Coordination du PTUA (AGEROUTE), Salle de conférence de la Cellule de Coordination du PTUA - Abidjan, Cocody-Riviera II Eglise Sainte Famille, lot N° 2904, Îlot N° 242, Secrétariat de la Cellule de Coordination du PTUA - Tél: (225) 27 22 51 01 51 - Cel : 05 05 30 24 66 / 05 05 30 24 95*  
*Site web: [www.ageroute.ci](http://www.ageroute.ci) - Email : [ageroute@ageroute.ci](mailto:ageroute@ageroute.ci) et copie à [isouattara@ageroute.ci](mailto:isouattara@ageroute.ci) et [bopeyena@ageroute.ci](mailto:bopeyena@ageroute.ci)*